



MYASTHÉNIE ACQUISE GÉNÉRALISÉE (MAg)

Ce médicament n'a pas encore reçu d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans l'indication concernée, son utilisation fait l'objet d'une Autorisation d'Accès Précoce (AAP) et d'une procédure de surveillance étroite par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé.

DOCUMENTS DE RÉDUCTION DES RISQUES ULTOMIRIS® (RAVULIZUMAB)

Diffusé sous l'autorité de l'ANSM

DOCUMENTS DESTINÉS AUX MÉDECINS

- ▶ **Attestation de vaccination/antibioprophylaxie**
à compléter et à transmettre au pharmacien
- ▶ **Guide destiné aux médecins**
- ▶ **Résumé des caractéristiques du produit ULTOMIRIS®**
dans la Myasthénie acquise généralisée

DOCUMENTS À REMETTRE AUX PATIENTS

- ▶ **Guide destiné aux patients**
- ▶ **Une carte patient**
- ▶ **Notice d'ULTOMIRIS®**

ALEXION Pharma France
medinfo.EMEA@alexion.com
quality.france@alexion.com



FR/ULT-g/0005 - Juin 2022